

[Français]

**M. Alexandre Cyr (Gaspé):** Monsieur l'Orateur, la proposition d'amendement dont nous sommes saisis exige que le projet de loi soit renvoyé au comité permanent des transports et des communications. Pourquoi une telle proposition, alors que les députés possèdent tous les renseignements nécessaires pour prendre immédiatement une décision juste et raisonnable?

Monsieur l'Orateur, jamais les députés n'ont reçu pour l'étude d'un bill autant de documentation, de mémoires, d'instruments de travail que ceux que nous a remis l'honorable ministre. Au fait, son document de 21 pages renferme toutes les données statistiques et tous les renseignements que le ministre possède. Je me demande ce qu'il pourra nous apprendre de plus, même en comité.

L'honorable ministre a reçu des représentations de dizaines d'associations de quotidiens, d'hebdomadaires et de magazines. L'opposition a même déclaré qu'elle a en main une copie de ces requêtes. Monsieur l'Orateur, qu'est-ce que des représentants de ces associations vont venir déclarer de plus devant un comité parlementaire?

De plus, nous avons pris connaissance des articles de fond et mes amis d'en face en ont cité plusieurs depuis cet après-midi. Tous les députés ont aussi en main une copie des centaines de télégrammes qui ont été livrés en fin de semaine.

Comme l'honorable ministre le disait cet après-midi, les journaux ne sont pas pris au dépourvu, et je cite ce qu'il disait:

Je ne puis cependant accepter l'allégation que l'augmentation soit trop soudaine. La question a été soulevée à la Chambre en 1964 et, de nouveau, au cours de l'étude de la loi l'année passée. Je maintiens que l'industrie des publications était parfaitement au courant depuis quelque temps que des modifications seraient faites et qu'on avait même tardé à les instituer.

Les partis de l'opposition, monsieur l'Orateur, demandent que ce bill soit renvoyé au comité permanent dans le seul but de se faire un peu de publicité. Approuvons donc le bill immédiatement et, par la suite, suggérons à l'opposition de demander au très honorable premier ministre (M. Trudeau) de présenter un bill visant à subventionner les journaux. Alors, les membres du Nouveau parti démocratique pourront venir témoigner au comité et y amener leurs témoins afin de justifier que la Chambre puisse verser des subventions de \$982,000 au *Reader's Digest* et de \$864,000 au *Time*.

Monsieur l'Orateur, quelle sera la réaction des contribuables devant la présentation d'une loi semblable? N'est-ce pas cela que l'opposition veut faire indirectement aujourd'hui?

Nous avons déjà consacré cinq heures à l'étude de cette résolution et depuis quatre heures...

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Si le député veut me permettre une question...

**M. Cyr:** Je vais terminer, monsieur l'Orateur.

Nous avons consacré cinq heures à l'étude de la résolution et voilà que nous entamons la quatrième heure avant de pouvoir adopter ce bill en deuxième lecture. Les Canadiens désirent que cette Chambre expédie l'étude de ces bills avec rapidité, et les usagers de la poste au Canada, notamment tous les Canadiens, approuvent l'augmentation prévue dans ce bill pour le courrier de première classe.

**Des voix:** Ah! Ah!

**M. Cyr:** Certainement! Je dirais à l'honorable député d'en face que je participais, vendredi soir, à une émission d'un poste de radio de Montréal, alors que j'ai répondu, durant deux heures, à des questions posées par des citoyens de Montréal, et tous ceux qui ont fait des appels téléphoniques étaient en faveur du bill présenté par l'honorable ministre des Postes (M. Kierans).

**L'hon. M. Asselin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je suis tellement déconcerté d'entendre les paroles de l'honorable député de Gaspé que je voudrais éclairer la Chambre. Comment se fait-il que la semaine dernière, il s'est fait le porte-parole des députés libéraux pour s'opposer au bill du ministre? Pourquoi cette volte-face si subite?

**M. Cyr:** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de Charlevoix d'avoir soulevé cette question. Nous sommes dans un pays démocratique, le parti dont je suis membre est un parti démocratique et tous les députés ont le droit d'émettre leurs idées. (*Applaudissements*)

**L'hon. M. Asselin:** Cela donne l'effet d'un rouleau compresseur.

**M. Cyr:** Il est vrai que j'ai été nommé président d'un comité *ad hoc*, comme l'honorable ministre l'a mentionné à la Chambre il y a deux semaines, mais c'était pour étudier la déclaration qu'il avait faite au sujet de la suppression de la livraison du courrier le samedi. Aujourd'hui, je félicite l'honorable ministre d'avoir fait sa déclaration relative au service de livraison du courrier dans les régions rurales. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, le bill que nous étudions présentement n'a rien à voir avec la livraison du courrier le samedi. Je considère que si nous renvoyons ce bill à un comité